



## L'empire romain et ses frontières

Un compte-rendu du café histoire organisé par la régionale de Lyon le 16 octobre 2019, par Fabien Salesse.

dimanche 10 novembre 2019

### « L'empire romain et ses frontières » par Patrice Faure, MCF en histoire romaine, Université Lyon III

Devant une assemblée enthousiaste et réceptive, Patrice Faure [1] choisit de dérouler son propos autour de cinq mots-clés pour aborder un thème qui a été introduit dans les programmes scolaires de collège comme de lycée et une notion, celle de frontière, qui est actuellement un objet prégnant dans la réflexion des géographes, des historiens, des anthropologues, des sociologues mais aussi un sujet brûlant de l'actualité.

Durant toute sa conférence, Patrice Faure a à cœur de nous montrer comment l'interdisciplinarité joue à plein pour mettre en lumière les différents sens, perceptions et pratiques de la frontière romaine.

Le premier mot mis en avant par notre conférencier est « traces » (qui aurait pu aussi être remplacé par « sources » pour lui).

Il l'aborde par une célèbre photographie représentant le mur d'Hadrien au nord de l'Angleterre, qui s'impose souvent dans les représentations communes lorsque l'on évoque les frontières romaines. Or, ce mur permet, certes, d'illustrer celles-ci... mais il n'en est en réalité que très peu représentatif.

La branche actuelle de l'histoire romaine dédiée à l'étude des frontières, faisant la part belle à l'archéologie, permet d'établir que ce mur n'a pas été construit tout de suite après la conquête romaine et que l'établissement d'une série de forts a précédé son édification.

Dans l'un d'entre eux, appelé fort de Vindolanda (ou de Chesterholm), de nombreuses tablettes de bois ou de cire datant du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle ont été découvertes. Rédigées en latin par les membres de la garnison ou leurs familles, elles permettent de mieux saisir ce qu'était la vie de garnison de manière générale et en territoire frontalier plus particulièrement.

Le co-auteur de *Rome ville universelle* en profite pour nous faire remarquer qu'il n'a pas employé le terme *limes* que nous associons pourtant volontiers aux frontières romaines. En effet, celui-ci ne signifie pas, au sens propre, « frontière » et son usage est donc imparfait.

**Patrice Faure nous conduit ensuite à réfléchir sur son deuxième mot-clé : « empire ».**

Avec le Principat, la domination romaine s'étend sur le bassin méditerranéen et en Europe continentale pour constituer progressivement un empire dont les frontières se stabilisent au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Actuellement, cet ensemble est fortement questionné par les historiens. Une approche comparative, stimulée par les grilles de lecture et pratiques de la *World History*, cherche ainsi à comparer les expériences impériales pour parvenir à déterminer des points communs mais aussi, bien entendu, des singularités. Dans cette dynamique, l'ouvrage fondamental de Burbank et Cooper, *Empires in World History. Power and the Politics of Difference* constitue toujours une pierre angulaire permettant aux historiennes et historiens de l'empire romain de reforcer leurs questionnements.

[2]

Pour avoir une approche actualisée et synthétique de l'historiographie de ce courant, Patrice Faure conseille aux enseignants du secondaire la lecture de l'introduction de l'ouvrage *Rome et le monde provincial*. [3]

Les frontières sont essentielles pour parvenir à donner une définition de l'empire romain mais aussi de l'impérialité (notion qui cherche à tirer l'essence des empires).

Dans les deux cas, plusieurs critères sont nécessaires :

- Une vaste étendue dominée (ce qui est valable pour Rome)
- L'idée d'une centralité avec un ou plusieurs centres (idem)
- Des peuples inégaux dans le traitement qui leur est réservé (valable aussi pour Rome)
- Un rapport à la frontière très différent de celui en usage dans nos États-nations.

Patrice Faure souligne en effet que les empires antiques, dont l'empire romain, sont plus plastiques et ont un rapport plus distancié à la frontière. Ainsi, le concept de « frontières naturelles » porté par les États-nations est moins opérant pour les Romains qui ne les considèrent pas comme naturelles dans la mesure où elles ont forcément vocation à être repoussées !

### **Le troisième mot-clé mis en avant est donc « dynamiques ».**

Il y a encore un impérialisme à l'époque impériale et l'idée fixe est celle d'un *imperium sine fine* nécessitant de repousser sans cesse les frontières.

Cette idéologie s'exprime par des statues, des images et le discours impérial qui promeuvent la vocation et la capacité de Rome à englober le monde. L'empereur est ainsi le chef d'une armée qui garde les frontières mais surtout qui conquiert des territoires.

C'est dans ce contexte qu'il faut entendre *limes*, qui est à l'origine un terme technique utilisé par les arpenteurs pour désigner un chemin séparant deux portions de terres centuriées.

Initialement, il y a donc dans le *limes* un aspect dynamique puisque celui-ci permet d'autres pénétrations et d'autres projections. Ce n'est que plus tard, par glissement, qu'il prend un autre sens plus proche de ce que nous entendons par frontière. Ainsi, aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, *limes* en vient à désigner un territoire aux marges, à la frontière.

Il convient ainsi de remettre en cause nos représentations sur le mur d'Hadrien qui n'a pas pour but d'être uniquement un rempart défensif voire de fermer l'empire : vingt ans plus tard, le mur d'Antonin s'élève plus au nord.

Il y a bien un caractère dynamique dans cette région du nord, même si le mur d'Hadrien est imposant et que l'avancée d'Antonin ne dure pas.

Cette capacité de l'empereur à se projeter au-delà se traduit aussi dans les monnaies. Patrice Faure nous donne ainsi à voir une monnaie frappée sous le règne d'Antonin le Pieux qui peut passer pour un empereur pacifique mais où il se donne à voir en tenue militaire, tenant un trophée symbolisant sa capacité à conquérir.

Peut-on pour autant voir dans tout cela les éléments d'une stratégie globale propre à l'empire romain pour assurer la survie de sa civilisation, la pérennité de son économie et la stabilité de son modèle politique comme le faisait Edward Luttwak dans les années 1970 [4] ? L'historiographie actuelle tend plutôt à souligner que, s'il y a des points partagés par les différents empereurs, cela n'est jamais allé jusqu'à la détermination d'une stratégie commune à l'ensemble d'entre eux.

Patrice Faure souligne fortement que l'évolution des frontières romaines et de l'empire se fait de manière très pragmatique.

### **Cela nous conduit au 4<sup>e</sup> mot-clé : « diversité ».**

Celle-ci marque évidemment les peuples et les formes juridiques à l'intérieur de l'empire mais aussi les formes prises par la frontière.

Le mur d'Hadrien constitue un cas exceptionnel induit par une topographie permettant de n'avoir que 100 kilomètres à barrer pour obtenir une frontière étanche. Cela est évidemment impossible à l'échelle de l'empire.

Il y a donc une grande souplesse dans les formes prises par les frontières de l'empire romain en fonction des terrains, des adversaires...mais toujours avec l'idée d'allier le plus possible efficacité et économie de moyens.

Des solutions frontalières discontinues sont ainsi recherchées parfois : les Romains construisent des rocades militaires qui vont d'une garnison à l'autre. Il existe également des fortins, simples tours d'observation d'où les occupants envoient des rapports et dont la taille est parfois très réduite, tel que celui de Phalakron en Égypte, fouillé par l'Institut Français d'Archéologie Orientale. En Afrique du Nord, la zone frontalière est laissée vide sur de grandes étendues.

La diversité est aussi celle des populations, autochtones et non-autochtones, qui gravitent autour des camps :

familles, artisans, marchands d'esclaves se greffent et donnent naissance à des agglomérations dont les traces nourrissent les chercheuses et chercheurs s'intéressant aux rapports entre les soldats et les civils. Pour ces derniers, la présence de ces contingents militaires a parfois de mauvais côtés lorsque des abus de pouvoirs ont lieu mais ces soldats sont aussi payés convenablement et de manière régulière, ce qui stimule l'économie locale et permet à une partie de la population locale de vivre.

Ainsi, la reconstruction de Vindolanda fait apparaître, à côté du fort, une agglomération dont la taille modeste est liée au fait que la légion sur place compte seulement 500 hommes. Sur les sites de Vienne, Budapest, les campements sont beaucoup plus importants et donnent lieu aux premiers développements urbains.

**Ces dynamiques sociales et urbaines contribuent à façonner des sociétés frontalières où le rapport à l'altérité est important, ce qui conduit Patrice Faure à nous proposer comme dernier mot-clé : « barbares », terme fortement marqué par l'ethnocentrisme des Romains et des Grecs.**

Les historiennes et historiens prennent actuellement beaucoup en compte ces peuples frontaliers : il faut bien garder à l'esprit que les Romains portent leur autorité sur des peuples davantage que sur des territoires.

L'idée d'une confrontation entre les Romains et ceux désignés comme Barbares n'est pas fautive comme en attestent les travaux actuels autour de la violence extrême. Celle-ci est, par exemple, illustrée par le grand sarcophage Ludovisi du III<sup>e</sup> siècle qui représente une bataille entre Romains et Barbares. Du chaos mis en scène émerge un général romain à cheval, dominant la scène et préfigurant l'ordre romain devant être rétabli.

Mais la confrontation n'est pas le seul *modus operandi* des rapports entre les deux groupes comme en atteste une tombe princière exhumée en 1988 à Musov (République tchèque) où l'on retrouve notamment un chaudron à l'effigie d'un homme portant le chignon suève.

La tombe de ces chefs comportait des objets appartenant au monde « barbare » mais aussi au monde romain, ceux-ci contrôlant vraisemblablement un commerce entre les deux côtés. Il est aussi possible qu'ils aient pu être intégrés à l'alliance de Rome.

Ces échanges et transferts ne se cantonnent pas aux élites politiques ou économiques mais existent également pour le reste des populations frontalières.

**Après cette conférence alerte et passionnante, Patrice Faure prend le temps de répondre aux questions du public.**

- A la question de savoir si la plasticité des frontières romaines s'accompagne néanmoins d'une conscientisation de celles-ci, il rappelle que les Romains n'ont pas l'idée que la frontière doit s'arrêter et que cela nourrit une perception et un imaginaire de la frontière différents des nôtres : elle signifie qu'il y a, à un moment, un lieu où l'empire romain n'a pas projeté sa force sans que cela ne soit pour autant définitif.
- L'histoire de l'empire romain et de ses frontières résonne avec l'actualité lorsqu'il est demandé si les frontières de l'empire romain étaient franchies par des hommes et femmes considérant que le système socio-politique romain était plus attractif dans un monde agité par le désordre.  
L'historien du monde antique confirme qu'il y a bien une forme d'attractivité de l'empire romain mais que celle-ci ne se construit pas sur une dichotomie entre un monde romain qui serait ordonné par rapport à des voisins désorganisés, désordonnés. L'attractivité de l'empire romain ne peut être lue par un prisme ordre/chaos comme c'est actuellement le cas pour une grande partie des populations jetées sur les routes.  
Cette attractivité peut être matérielle. Ainsi, des trésors retrouvés au fond du Rhin prouvent que des guerriers germaniques sont allés piller des sanctuaires pyrénéens vers 250-260 mais ont été interceptés par des soldats romains en rentrant chez eux. L'échauffourée qui s'ensuit a conduit au basculement du butin dans le fleuve.  
Il existe aussi des cas où des peuples souhaitent s'installer dans l'empire romain lorsqu'ils sont dans une situation où ils sont menacés dans le monde barbare en raison d'un rapport de force qui leur est défavorable.  
Cela permet alors à Rome de les sédentariser et de les soumettre à l'impôt.
- Enfin, il est demandé à notre conférencier s'il lui est possible de préciser davantage les rapports qui lient les occupants des fortins avec les populations locales.  
A un premier niveau, les civils liés aux soldats peuvent être vus comme une extension de la communauté militaire. Ceux-ci ont des femmes, des enfants même s'ils n'ont pas le droit de mariage légal pour pouvoir rester mobiles.  
A un second niveau, les autres civils sont intéressés par les soldats car ils perçoivent une solde régulière et consomment de la nourriture, des boissons, des produits de l'artisanat...  
Le côté plus rude est lié au fait que, lorsque l'armée romaine se déplace, elle peut exiger beaucoup de choses et cela tend parfois les relations. Les historiens disposent ainsi de nombreuses *responsa* de l'empereur aux communautés locales se plaignant de ce que les soldats prennent plus que ce qu'ils ont le droit de prendre, notamment au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. La mobilité militaire engendre donc aussi des frictions, de la crispation.
- Avant de poursuivre les échanges de manière plus informelle avec une assistance enthousiaste, Patrice Faure

conclut son propos en soulignant la variété et l'intérêt des ressources du site de l'[Institut National de Recherches Archéologiques Préventives](#) où l'on trouve une multitude de vidéos et podcasts permettant d'approfondir la thématique abordée ce soir mais aussi bien d'autres.

Fabien Salesse [5]

---

## Notes

[1] Patrice Faure est Maître de Conférences en histoire antique à l'Université Lyon III. Il a notamment publié *L'aigle et le cep. Les centurions légionnaires dans l'Empire des Sévères*, Bordeaux, Ausonius, 2013. Il est également le co-auteur avec Catherine Virlovet et Nicolas Tran de *Rome, Cité universelle*, Paris, Belin, 2018.

[2] BURBANK J. et COOPER F., *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010. Pour la traduction française, BURBANK J. Et COOPER F., *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011. Sur ces questions, le lecteur comme l'enseignant du secondaire préparant ses cours peuvent aussi se reporter avec profit à BADEL C., *Atlas de l'Empire romain*, Paris, Autrement, 2012 ainsi qu'à HURLET F. (dir.), *Les Empires. Antiquité et Moyen-Age. Analyse comparée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

[3] FLAMERIE DE LACHAPPELLE G., FRANCE J., NELIS-CLEMENT J., *Rome et le monde provincial. Documents d'une histoire partagée II<sup>e</sup> s. a.C - V<sup>e</sup> s. p.C.*, Paris, A. Colin, 2012.

[4] LUTTWAK E., *The Grand Strategy of the Roman Empire from the First Century AD to the Third*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1976. Pour la traduction française, LUTTWAK E., *La grande stratégie de l'empire romain*, Paris, Economica, 1987.

[5] Fabien Salesse est actuellement enseignant au Collège Jean Monnet à Lyon. Ses travaux de recherche portent sur les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement la Ligue en Auvergne qui est au cœur du doctorat qu'il poursuit. Fabien Salesse a également édité les hommages parus à la mémoire de Thierry Wanegffelen, *Le bon historien sait faire parler les silences*, Toulouse, FRAMESPA, 2012.